

Communiqué de presse

22/09/2014

Obésité : nécessité d'une approche intelligente et concertée

L'Industrie alimentaire préconise une politique qui lutte contre les causes au lieu des symptômes

Une étude de l'Université de Gand a remis la taxe dite « taxe graisses et sucres » à l'ordre du jour. FEVIA, la Fédération de l'industrie alimentaire, encourage toutes les initiatives qui s'attaquent à un problème complexe tel que l'obésité et souhaite également y contribuer. Comme la recherche le montre, la simple introduction d'une taxe sur les graisses et sucres pour renflouer les caisses du pays n'est pas une solution efficace pour réaliser un changement de comportement chez les consommateurs.

Par conséquent, l'industrie alimentaire cherche, en collaboration avec toutes les parties concernées, à trouver une solution réelle, à effectuer des recherches supplémentaires et à encourager la prise de conscience autour d'un mode de vie sain.

Éviter les expériences fiscales

Comme le montre l'exemple du Danemark, là où une taxe sur la graisse a été introduite de manière peu judicieuse et qui a donc été tout aussi vite enterrée, il n'existe pas de « quick fix » aux problèmes complexes comme l'obésité et le diabète. L'introduction d'une « taxe graisses et sucres » en soi est susceptible d'être purement une expérience fiscale sans que celle-ci contribue efficacement à la santé publique.

Il est prouvé que l'augmentation du prix de certains produits pousse les consommateurs à acheter des variantes moins chères d'un même produit ou tout simplement à aller acheter les mêmes produits de l'autre côté de la frontière, où la taxe n'existe pas. La taxe risque donc de menacer la compétitivité de nos entreprises alimentaires belges, avec les risques que cela comporte sur l'emploi, sans aucun impact positif sur la santé publique.

En outre, on se demande si le gouvernement atteint les bons groupes cibles avec cette taxe. Il n'est pas prouvé qu'une taxe incite les gens à adopter des habitudes alimentaires plus équilibrées. Cette taxe affectera, par contre, les personnes à revenus plus faibles qui consacrent déjà une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation, quelles que soient leurs habitudes alimentaires.

Politique approfondie et recherche sont nécessaires

L'industrie alimentaire souhaite travailler à une approche approfondie de cette problématique complexe qui est l'obésité. Afin d'obtenir un changement de comportement chez les consommateurs et de réduire vraiment l'obésité, il faut s'attaquer aux différents facteurs qui influencent sur le problème.

Comme énoncé, à juste titre, par les chercheurs de l'Université de Gand, il est nécessaire de passer du temps et de se concerter avec toutes les parties prenantes - consommateurs, producteurs alimentaires et la distribution. Vu les questions posées autour de l'impact réel d'une « taxe graisses et sucres », l'industrie alimentaire plaide pour des recherches supplémentaires de mesures qui provoquent un changement de comportement chez les consommateurs. Une étude récente¹ commandée par la Commission européenne est arrivée à la même conclusion.

¹ http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item_id=7668&lang=en

Prendre ses responsabilités

L'industrie ne veut pas fuir ses responsabilités. Ces dernières années, en collaboration avec le gouvernement belge, une réduction importante de sel dans les aliments a été obtenue. L'industrie alimentaire travaille continuellement à des reformulations sur l'énergie (graisses et sucres) sans pour autant faire de compromis sur la qualité du produit final pour les consommateurs.

En outre, les producteurs alimentaires belges travaillent chaque jour à des innovations qui offrent au consommateur une large gamme de produits alimentaires. Les entreprises alimentaires belges font appel entre autres aux pôles d'innovation Flanders' FOOD et wagrALIM, où plusieurs projets sont en cours autour de la reformulation de produits alimentaires. Par rapport à nos pays voisins, l'industrie alimentaire belge obtient le plus grand chiffre d'affaires via les nouveaux produits.

L'industrie alimentaire souhaite créer un cadre législatif qui permette ce genre d'innovations et demande au gouvernement de travailler avec tous les acteurs pour développer une politique qui encourage une sensibilisation à un mode de vie sain.

* * *

Personne de contact :

Nicholas Courant

Communication manager

Tel: +32 (0)2 432 32 53

GSM: +32 (0)478 24 31 49

E-mail: nc@fevia.be

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN CHIFFRES (2013)

	Belgique	Evolution 2012-2013	Part dans l'industrie
Emploi	88.700	-0,7%	18,3%
Sites/Implantations	4.600	-2,7%	27,8%
Chiffre d'affaires	€ 48,2 milliards	1,5%	17,1%
Valeur ajoutée*	€ 6,8 milliards	1,7%	15,8%
Exportations	€ 22,1 milliards	2,2%	/
Importations	€ 19,1 milliards	2,3%	/
Investissements	€ 1,2 milliards	-10,2%	17,9%

*chiffres 2012